

Communiqué

Gestion et entretien des espaces verts

Lausanne accède au label Villeverte

La Ville de Lausanne obtient le label Villeverte « argent » pour ses prestations en faveur des espaces verts et son approche durable des zones vertes urbaines. Le label «Villeverte Suisse» est porté par l'Union Suisse des Parcs et Promenades (USSP) et soutenu par l'Office fédéral de l'environnement. Cette certification est accordée au terme d'un audit garantissant l'application d'un large éventail de mesures sur l'ensemble des domaines d'activités relatifs aux espaces verts

La Ville de Lausanne obtient dans le cadre de l'audit «Villeverte Suisse» le label « argent ». Six mesures obligatoires atteignent le niveau or et sept le niveau argent. Parmi l'or, les concepts et stratégies, la communication, les règlements concernant les projets privés ou publics, les soins aux arbres, l'utilisation des plantes indigènes et les directives de soumission sont salués. Les recommandations des auditeurs offrent quant à elles des potentiels d'amélioration en matière d'entretien écologique des terrains de sport. Les efforts substantiels de diminution de produits phytosanitaires et l'utilisation de produits naturels pour la production des végétaux dans les serres de la ville ont été reconnus. L'abandon intégral des produits devra être atteint courant 2022. Une évolution doit encore être marquée dans la production viticole des domaines de Lavaux afin d'atteindre l'objectif zérophyto. La culture biodynamique menée sur les domaines de La Côte a quant à elle été saluée.

Les auditeurs soulignent que la mise en œuvre de la politique nature de la Ville, à l'image de son concept nature en ville ou de sa stratégie du patrimoine arboré et forestier, confirme un discours de législature et un engagement cohérent. Au chapitre des espaces verts, la charte d'entretien du Service des parcs et domaines fixe une direction précise et commune pour l'ensemble des actions consacrées à la nature en ville.

Depuis 2016, la certification label Villeverte propose aux villes et communes qui tiennent en haute estime l'aménagement et l'entretien de leurs espaces verts une labellisation officielle de leurs bonnes pratiques. Le label ainsi que le processus de consultation précédant la certification déploient leurs effets à tous les niveaux des espaces publics. Véritable arrêt sur image, ils augmentent leur efficacité pour le bien-être de la population, pour la biodiversité, ainsi que pour un aménagement durable des espaces urbains. Le label tient également compte du cycle de vie des aménagements.

Comme le souligne Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, « la Ville de Lausanne se réjouit de cette distinction et saura profiter de manière optimale des enseignements de la procédure d'obtention du label et des conseils des experts formulés après les audits ». Cette labellisation est une valorisation pour ses équipes et une confirmation de ses efforts en matière de nature en ville. La Ville remercie l'Union Suisse des Parcs et Promenades (USSP) pour ses recommandations qui lui permettront d'orienter les développements futurs. Afin de marquer symboliquement cette labellisation, la cheminée de l'usine de Pierre-de-Plan et la place de la navigation seront éclairées en vert du 22 au 24 juin.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture,**
+41 21 315 52 00 | +79 647 99 85

Lausanne, le 22 juin 2021